

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
Arrondissement de
Marseille

REPUBLIQUE FRANCAISE

Auriol, le 27 juin 2014

MAIRIE D'AURIOL
13390

Tél.: 04-42-04-70-06
Télécopie : 04-42-36-12-96
Secrétariat du Directeur
Général des Services

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUIN 2014 A 8 H 00**

Tous les membres étaient présents sauf
Monsieur VISNELDA Jean-Paul qui avait donné procuration à Monsieur ROCCHIA Raymond
Madame GIRAUD Danièle qui avait donné procuration à Madame GARCIA Danièle
et Madame PERCIVALLE Marie-Odile qui avait donné procuration à Monsieur REVEST Jean-Luc.

* * *

Ouverture de la séance à 8 heures 00.

* * *

Monsieur ROCCHIA Raymond est nommé secrétaire de séance.

* * *

La séance est présidée par Madame Danièle GARCIA, Maire.

L'objet unique de cette séance est l'élection de 9 suppléants des délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs du dimanche 28 septembre 2014.

Quatre listes de candidats sont déposés : « d'Intérêt Communal.Agir pour Auriol », « Auriol Ensemble », « Auriol Objectif 2020 » et « Auriol Vraiment à Gauche».

Mesdames et Messieurs JOURNEUX Pierre, RETOR Régine, GAMBINI Jean-Marc, LE FRIOUX Annick, ASCENZI Guy, ROIGT Marie-Thérèse, HADDAD Rachid, OLIVIERO Marie-Cécile de la liste « d'Intérêt Communal.Agir pour Auriol " et Madame STREICHEMBERGER Nicole de la liste « Auriol Ensemble » sont élus au scrutin secret à la proportionnelle à la plus forte moyenne, en qualité de suppléants. Le procès-verbal de l'élection a été immédiatement affiché à la porte de la mairie.

* * *

Madame GARCIA Danièle, Maire, remercie l'Assemblée Municipale et lève la séance à huit heures quarante minutes.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le quatre juillet deux mille quatorze.

**Le Maire,
Danièle GARCIA**